

Les numéros de téléphones indispensables

Le **196** le nouveau numéro d'urgence en mer.

Ce nouveau numéro d'appel d'urgence - qui rappelle le canal 16 de la VHF ou l'ancien 1616 - permet de joindre directement et gratuitement, depuis un poste fixe ou un portable, un centre de sauvetage en mer, 7j/7 et 24h/24.

D'un point de vue réglementaire, avec la mise en place du 196, les CROSS (Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage), sont à présent considérés comme des services d'urgence. Ils peuvent ainsi solliciter les opérateurs de téléphonie pour pouvoir disposer de la localisation de l'appelant.

Le 196 ne remplace pas le 112 - numéro d'urgence terrestre européen - et ne se substitue pas au canal 16 de la VHF qui reste le moyen le plus approprié à la disposition des marins pour donner l'alerte et communiquer avec les sauveteurs.

Ce numéro d'appel d'urgence est essentiellement destiné aux personnes qui, depuis le rivage, sont témoins d'une situation de détresse en mer.

Vous êtes témoins à terre d'un événement de mer impliquant des personnes; ces personnes vous paraissent en difficulté (ou détresse), le 196 permet alors de joindre directement un centre de sauvetage en mer (CROSS).

Le 196 est gratuit.

Source : SNSM